

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Prologue de la soirée donnée par la Société artistique et littéraire  
**Autor:** Monnet, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179866>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ont produit les écrits de Haller, de Saussure, Tschudi, Berlepsch et Rambert, non plus que des toiles admirables de F. de Meuron, Calame et Diday. Nous ne parlerons pas davantage de la littérature agricole de la Suisse allemande, de l'œuvre des Fellenberg, des Kasthofer, des F. de Tschudi et de nombre d'autres éminents agronomes ou savants de la Suisse allemande, désirant nous occuper plus spécialement de notre Suisse romande et en particulier du canton de Vaud.

La vie rurale n'a jamais été étudiée avec autant d'amour que par le bon Olivier de Serres. Dans son beau livre de la *Maison rustique*, le gentilhomme français s'adressait tout à la fois au cœur et à l'intelligence de ses lecteurs, et il n'a pas été surpassé, quoiqu'il soit un peu vieilli aujourd'hui. Ce ne fut que longtemps après qu'un Anglais, Arthur Young, fit un *voyage agronomique en France*, à l'approche de la révolution française, ouvrage devenu classique et qui a été réédité il y a peu d'années par Léonce de Lavergne, dont le nom est devenu européen pour ses beaux livres sur *l'économie rurale de l'Angleterre et de la France*.

Notre Suisse romande n'était pas demeurée inactive dans cet intervalle. Dès les premières années de ce siècle, les frères Pictet, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, faisaient connaître le mouvement agricole de la Grande-Bretagne; un peu plus tard M. de Sismondi, dans ses *Etudes sur l'agriculture toscane*, et M. Lullin de Chateauvieux dans ses *Lettres sur l'Italie*, nous initiaient à une face trop peu connue de la vie de ce beau pays; deux livres trop laissés de côté aujourd'hui malgré la vérité des aperçus, le charme du style et l'élévation de pensée qui les caractérisent. De son côté, M. de Gasparin, que tant de liens rattachent à la Suisse, étudiait, dans un livre qui est resté classique, l'agriculture française.

Nous avons déjà nommé M. de Lavergne, entré beaucoup plus tard dans la carrière et qui a dirigé de la manière la plus distinguée, lors de la seconde république française, dès 1848 à 1850, l'institut agronomique qu'elle créa à Versailles et que l'Empire supprima. Il lui était réservé de relever et d'étendre la littérature agricole par les beaux livres, déjà cités, dans lesquels il a su si admirablement fondre, à côté des détails techniques et de données numériques quelque peu arides, des aperçus économiques de la plus haute portée et des détails pittoresques pleins de charme. Il y aurait sans doute quelques réserves à faire sur le sans façon par trop aristocratique avec lequel M. Lavergne, dans son volume sur l'Angleterre, traite la petite propriété et davantage encore le malheureux prolétaire. Mais là n'est pas la question en ce moment, et dans un sens il vaut mieux que les hommes d'intelligence affirment franchement leurs convictions et laissent à l'opinion publique le soin de les débattre ou de les confirmer.

Sa manière large et ample de comprendre la statistique rurale a fait école et donné lieu à de remarquables études parmi lesquelles il est juste de

mettre en première ligne celles de M. Emile de Laveleye, parues d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur la Lombardie, la Hollande, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

Dans celle consacrée à la Suisse, le jeune et savant professeur témoigne une estime, une affection toute particulière pour notre pays et ses institutions. Il a su habilement grouper tous les éléments de son sujet en les revêtant de ce beau style dont les écrivains français ont gardé le secret. M. de Laveleye qui est, croyons-nous, d'origine belge, n'a pas seulement étudié la Suisse au point de vue agricole, il a écrit encore des articles d'une haute distinction sur les Alpes, sur l'instruction du peuple au XIX<sup>e</sup> siècle, en Amérique et en Europe, dans lesquels notre pays est apprécié d'une manière très honorable.

Le branle est donné à ce nouveau développement littéraire, et la Suisse ne peut, ne doit pas rester en arrière, elle ne l'a jamais fait pour aucun progrès et souvent même elle a pris l'initiative. Nous avons déjà cité quelques noms genevois, nous avons encore à mentionner des Vaudois et d'abord le très remarquable rapport de M. Ch. de Gingins au Conseil fédéral sur l'exposition de Chelmsford en 1858, dans lequel l'auteur a su, d'un travail tout spécial, faire un beau livre de la lecture la plus attrayante et la plus profitable en même temps, sur l'agriculture anglaise comparée à celle de la Suisse, et qui a promptement reçu l'accueil qu'il méritait à si juste titre.

Nous aurions encore à mentionner les écrits de MM. Ed. Risler, de Rham et de Guimps, les articles de MM. Moratel, Cornaz, etc., dans *l'Agriculteur vaudois*, ceux de MM. Ch. Grenier, Remy de Bertigny, etc., dans le *Journal d'agriculture* de la Suisse romande, qui tous ont singulièrement contribué à répandre de saines idées sur les cultures et à développer de meilleures pratiques.

Il nous reste à parler de la littérature agricole proprement dite, des nombreux romans parus depuis quelques années qui ont pour but de peindre les mœurs de nos villageois. Ce sera l'objet d'une prochaine causerie dans laquelle nous essaierons d'apprécier leur caractère et de comparer leurs tendances.

ALEX. M.

### Prologue

de la soirée donnée par la SOCIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, au profit des populations de l'Algérie, éprouvées par la famine.

A la vive lueur des lustres éclatants,  
Je n'aperçois ici que des regards contents...  
Pour vous, la main du sort a comblé la mesure  
Du bonheur que l'on voit peint sur chaque figure;  
On reconnaît en vous les habitants heureux  
D'un sol pour qui le ciel fut toujours généreux.

Ainsi comblés de biens, de douces jouissances,  
Pourriez-vous oublier qu'il est tant de souffrances,  
De misères, hélas, qui frappent chaque jour  
Des frères, des humains dignes de votre amour.

Et n'auriez-vous, ce soir, quitté votre demeure  
 Que pour vous divertir et pour abrégier l'heure?...  
 Oh ! non, il n'en est rien : guidant ici vos pas,  
 La douce charité vous a dit, n'est-ce pas ?  
 Qu'il faut à tout malheur un regard sympathique :  
 Oui, tournez vos regards vers le nord de l'Afrique!...

Vous dont les prés, les champs vont germer et verdier,  
 Qui verrez ce beau lac à vos yeux resplendir  
 Et refléter bientôt la riante parure  
 Des dons toujours nouveaux d'une riche nature,  
 Vous savez que là-bas, des fléaux destructeurs  
 Ont ravagé le sol et fait couler des pleurs :  
 Vous savez qu'on y souffre et qu'on vous tend la main,  
 Qu'on appelle et gémit;... vous savez que la faim,  
 L'impérieuse faim dont la voix est terrible  
 Y poursuit son chemin, persistante, impassible,  
 Qu'elle y blémit les fronts, se peint sur tous les traits,  
 Que la vie, où nous tous trouvons quelques attraits,  
 N'est pour ces pauvres gens qu'une longue agonie !

Je ne vous dirai point cette scène inouïe  
 Où l'on voit une mère, au pied d'un vieux grabat,  
 Pleurer sur ses enfants que la faiblesse abat,  
 Sans force et sans secours, dans sa triste demeure,  
 Pour combattre le mal qui s'accroît d'heure en heure.  
 Accroupis sous la faim, on les entend gémir,  
 Ces malheureux enfants : tous les trois vont mourir!...

Et que fait cette femme en ce moment suprême?...  
 Oh ! martyre de mère, oh ! sacrifice extrême!..  
 Pour les sauver, il faut quelque aliment.  
 Elle lutte, elle hésite, et, folle en son tourment,  
 Immole l'un d'entr'eux!... Faut-il donc que j'achève?...  
 Sur ce récit navrant, hâtons-nous, faisons trêve....

Mais je vous le demande à vous tous, aux parents,  
 Qui mettent leur espoir, leur joie en leurs enfants :  
 S'il survenait un temps, une épreuve funeste  
 Qui fit sentir à tous la justice céleste,  
 Qui vous privât de tout, oui, même de ce pain  
 Que vos petits enfants demanderaient en vain,  
 Que feriez-vous?... En proie au fléau redoutable,  
 Vous chercheriez partout une main secourable,  
 Vous pousseriez ce cri de profonde douleur  
 Que l'Arabe, en ce jour, adresse à votre cœur!...

Eh bien montrez, montrez à ces fils du prophète,  
 Qu'à pratiquer le bien votre âme est toujours prête;  
 De la chrétienne loi, montrez-leur la beauté :  
 Tolérance et pardon ; amour et charité !  
 Apportez votre obole à cette œuvre bénie,  
 Donnez au malheureux, secourez l'Algérie !

26 mars 1868.

L. M.

### Nouvelle lampe de sûreté.

Cette lampe, destinée à être employée dans les magasins d'huile de pétrole, éther, alcool et autres matières volatiles dont la vapeur est inflammable, a pour inventeur M. Boulanger, ferblantier, à Paris. Elle vient d'être l'objet d'un rapport de M. Clerget à la Société française d'encouragement. Voici l'analyse de ce rapport.

M. Clerget rappelle les principes sur lesquels est fondée la construction de la lampe de sûreté inventée par Davy ; il signale les inconvénients que présentait la construction primitive de cet appareil, qui donnait trop peu de lumière, et où l'ouvrier pouvait aisément mettre la toile métallique en contact avec la flamme, après avoir fait connaître le nombre

croissant d'explosions fatales qui ont eu lieu en cinq ans, de 1850 à 1855, dans les mines d'Angleterre ; il indique les essais faits en Angleterre pour la perfectionner. Il donne ensuite une description de la lampe Morisson, qui paraît être considérée, à présent, comme la meilleure lampe de sûreté.

La lampe proposée par M. Boulanger pour les usages domestiques et industriels est une simplification de cette lampe Morisson, en tenant compte des circonstances spéciales dans lesquelles elle doit être employée. Elle se compose d'une petite lampe ordinaire sur laquelle est fixé, par un mouvement de baïonnette, un appareil de sûreté formé : 1° dans le bas, d'une étroite couronne en fer-blanc percée de trous garnis de toile métallique pour fournir à la flamme un courant d'air convenable ; 2° d'une couronne en verre épais donnant toute la lumière nécessaire ; 3° d'un cylindre ou chapeau en toile métallique de même diamètre que la couronne en verre et faite avec un tissu dont les fils et les mailles sont conformes aux principes adoptés par Davy. Cette lampe, qui peut être portée aisément, accrochée à un clou ou posée avec stabilité comme une lanterne ordinaire, ne coûte que le quart du prix d'une lampe Morisson, est un bon préservatif contre les accidents qui pourraient résulter des vapeurs d'éther, de pétrole, d'huiles de chiste, d'alcool ou autres liquides dont les émanations sont facilement inflammables et qui sont maintenant dans les magasins d'un grand nombre d'industriels et de commerçants. Le comité des arts économiques propose donc de remercier M. Boulanger de la communication qu'il a faite à la société et d'insérer le rapport dans le *Bulletin* avec une figure de la lampe proposée.

Lorsque, en automne 1812, l'armée française se trouvait en face des Russes, il arrivait assez souvent que dans les rares loisirs que leur laissait le service, quelques officiers aimassent à se livrer au plaisir de la chasse. Un jour, l'un d'eux, demandant à son colonel une permission, pour se livrer à son exercice favori, reçut cette réponse : Oui, mais souvenez-vous que nous sommes en présence de l'ennemi. Si vous ne reparaissez pas, vous serez fusillé comme déserteur.

Un de nos amis de la Suisse allemande, qui écrit le français comme il le parle et s'amuse à composer des charades, nous faisait lire celle-ci, inscrite sur son calepin :

Mon *bremier*, il a des dents ;

Mon *segond*, il a des dents ;

Mon *troisième*, il a encore des dents ;

Mon *tout*, il n'a pas de dents, mais il dévore plus que les autres.

Et comme nous cherchions à deviner le mot sans pouvoir le trouver, notre ami s'écria :

— Rien de plus facile. C'est *Chalousie* (jalousie) *chat-loup-scie* !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.